

ESPACE ABONNÉ

GUIDE D'UTILISATION



EDITIONS

FRANCIS LEFEBVRE

Page d'accueil « Votre espace de travail »

RECHERCHE

Recherche Simple : par mots clés
 Recherche avancée : avec les opérateurs logiques pour combiner les critères de recherche et sélectionner la documentation souhaitée

Vos dernières recherches : visualiser les dernières recherches effectuées

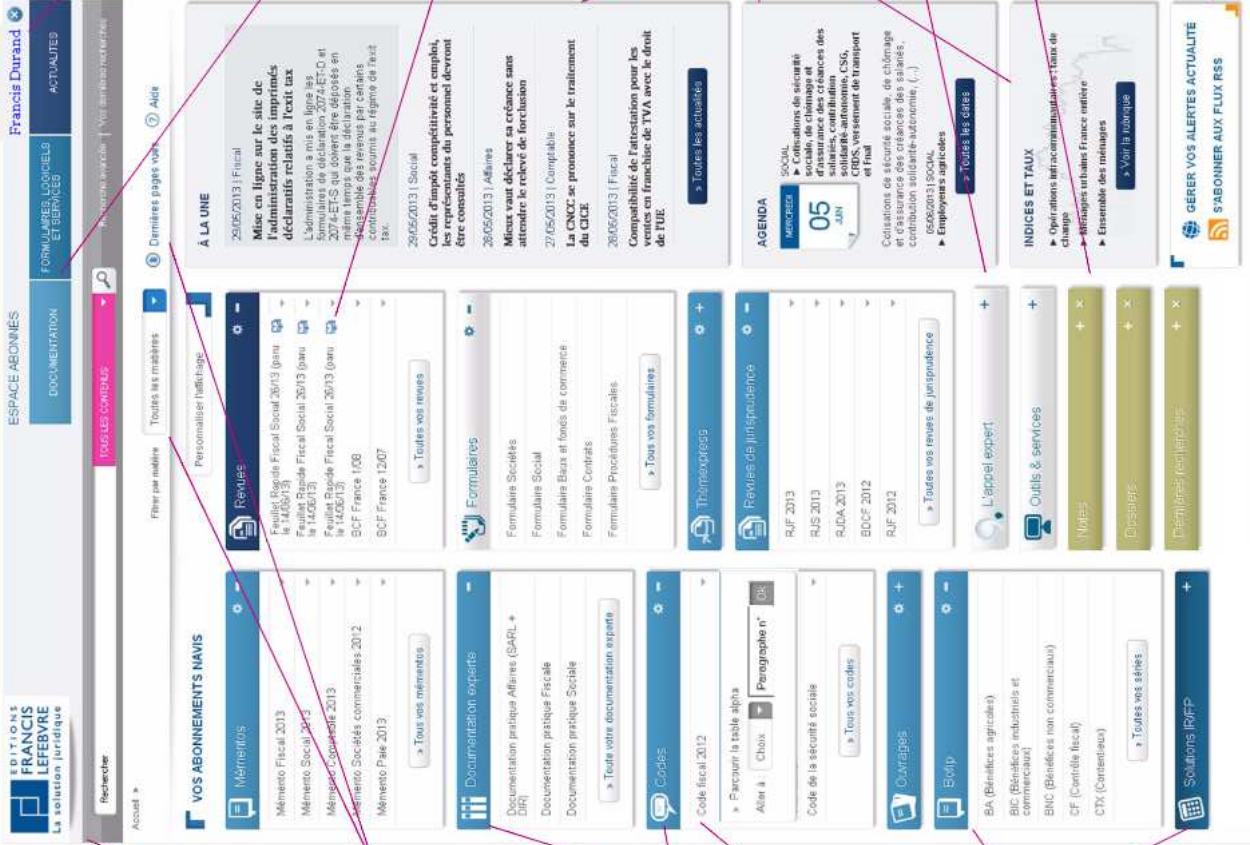
Filtere par matière : Sélectionner une matière pour afficher uniquement la documentation de la matière filtrée
 Dernières pages vues : Accès à votre historique de navigation

Famille de produits: Retrouver vos produits classés par famille. Les blocs peuvent être disposés et réorganisés dans votre espace de travail

Produit : Accéder à l'ouvrage par la table alphabétique, le numéro de paragraphe ou le sommaire

BOFIP : Accès à la base de l'administration disponible selon votre abonnement

LOGICIELS : Accès aux logiciels inclus dans votre abonnement



VOTRE PROFIL : Passer la souris sur votre nom et prénom pour afficher un menu déroulant et accéder à votre compte, vos fonctionnalités et vos paramètres.
 Cliquer sur pour vous déconnecter.

MENU DEROUlant : 3 rubriques sont disponibles (Documentation, Formulaires, Logiciels et Services et Actualités) pour un accès à vos différents produits.

REVUES : Accès à vos dernières revues électroniques et feuilletables en cliquant sur ce pictogramme

ACTUALITES : Découvrir tous les fils d'actualités A la Une: pour être au fait des dernières actualités.

Agenda : Consulter toutes vos échéances et délais légaux
Indices et taux : Vérifiez vos chiffres

L'APPEL EXPERT : Des réponses d'experts à toutes vos problématiques juridiques

NOTES, DOSSIERS, DERNIERES RECHERCHES
 Toujours accessibles depuis votre espace de travail

ALERTES ACTUALITES : pour être informé au quotidien des actualités juridiques par email.
 Nouveau : possibilité de choisir un thème précis pour les alertes



Actualités : A la Une, les plus lues, les fils d'actualités

Actualités A LA UNE pour être au fait des toutes dernières dispositions

Une page dédiée

À LA UNE

06/06/2013 | Fiscal

Les rémunérations des personnels expatriés sont soumises à la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage s'applique aux rémunérations versées par une entreprise assujettie à cette taxe à ses personnels expatriés. La même solution vaut pour les participations formation continue et construction.

11/06/2013 | Fiscal

Aménagements de la Tascom : l'administration met ses commentaires en consultation publique

12/06/2013 | Social

Des contrats de mission ne peuvent se succéder sur un même poste pour certains motifs

12/06/2013 | Affaires

Tous les locataires liés par un bail dérogatoire sont tenus par le bail commercial qui lui succède

06/06/2013 | Comptable

Attestations établies par le commissaire aux comptes

Cliquer pour voir toutes les actualités et les trier par matières puis par thème

Consultation d'un article actualités

11/06/2013 | Fiscal | Taxes et prélèvements divers

Aménagements de la Tascom : l'administration met ses commentaires en consultation publique

BOI-TFP-TSC de 6 juin 2013

Parmi les précisions apportées, on relève que sont considérés comme commercés de détail (taxables sur leur chiffre d'affaires total) ceux pour lesquels les ventes à des consommateurs pour un usage domestique représentent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires total.

L'article 37 de la troisième loi de finances rectificative pour 2012 a modifié sur plusieurs points le régime de la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom), précisant notamment la notion de magasins de commerce de détail. L'administration vient de mettre en ligne, dans sa base Bufilep, les commentaires qu'elle se propose d'adopter en ce qui concerne ces modifications (BOI-TFP-TSC). Les commentaires des paragraphes signalés dans ce BOI font l'objet d'une consultation publique du 6 au 15 juin 2013 inclus. S'ils sont susceptibles d'être révisés à l'issue de la consultation, ils sont néanmoins opposables dès leur publication. Les remarques éventuelles doivent être formulées par courriel à : bureau-02-dl@cip.finances.gouv.fr. Seules les contributions signées seront examinées. Parmi les précisions apportées par ces commentaires, on relèvera notamment que sont considérés comme des magasins de commerce de détail (soumis à la taxe sur leur chiffre d'affaires total) ceux pour lesquels les ventes à des consommateurs pour un usage domestique représentent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires total, alors que ceux pour lesquels les ventes représentent moins de 50 % sont considérés comme des établissements de commerce de gros (taxables à raison de ces seules ventes).

Accéder aux autres fils d'actualités mis à disposition gratuitement

Cliquer pour accéder à la page dédiée à toutes les autres actualités

ACTUALITÉS LES PLUS LUES

23/05/2013 | Social

Crédit d'impôt compétitivité et emploi, les représentants du personnel devront être consultés

23/05/2013 | Fiscal

Compatibilité de l'attribution TVA avec le droit de l'UE

23/05/2013 | Social

Temps partiel, la loi de sécurisation de l'emploi change la donne

24/05/2013 | Fiscal

ISF Douteux : perte de l'exonération en cas de cessation partielle des titres au-delà du délai Eolali

24/05/2013 | Affaires

Pas d'indemnité compensatrice pour l'agent commercial qui change de contrat

REVUES

25/05/2013 | Rapide Fiscal Social 2013 (paru le 31/05/13)

25/05/2013 | Rapide Social 2013 (paru le 31/05/13)

25/05/2013 | Rapide Rapide Comptable 013

25/05/2013 | Rapide Rapide de droit des Affaires (paru le 30/05/13)

25/05/2013 | Rapide Fiscal Social 2013 (paru le 31/05/13)

AGENDA

19

RESEAUX

Rejoignez les contacts de l'actualité

19/06/2013 | Fiscal

Entreprises et employés établies dans l'étranger

INDEXES ET TAUX

Opérations dérogatoires - Taux de change

Mélanges salins France entière

Evénements de salaires

GÉRER VOS ALERTES ACTUALITÉ

S'ABONNER AUX FLUX RSS

Actualités les plus lues

Dernières revues


Agenda des obligations et indices et taux

Paramétrer les alertes par matière et par thème pour être au courant des dernières actualités



Dernières revues

➔ Accéder directement à vos dernières revues d'actualités ou d'archives

- Afficher la version feuilletable de votre revue en cliquant sur 

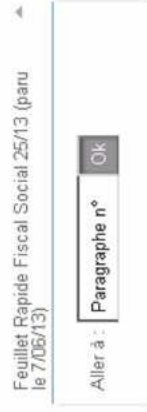


Utiliser les boutons disponibles pour feuilletter votre feuillet rapide

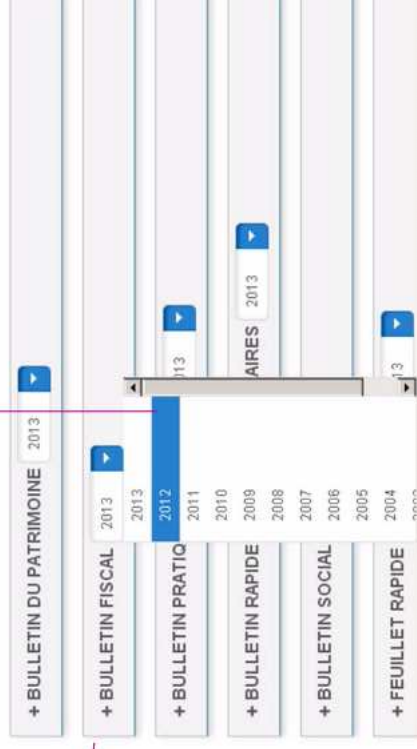
- Afficher toutes les revues et sélectionner éventuellement une revue d'archive à ouvrir



- Aller à un numéro de paragraphe du feuillet rapide en cliquant sur 



REVUES



DERNIÈRES REVUES
 Feuillelet Rapide Fiscal Social 24/13 (paru le 31/05/13)
 Feuille Rapide Social 11/13 (paru le 31/05/13)
 Feuillelet Rapide Comptable 6/13
 Bulletin Rapide de droit des Affaires 9/13 (paru le 15/05/13)
 Feuillelet Rapide Fiscal Social 23/13 (paru le 24/05/13)

À DÉCOUVRIR DANS LA BOUTIQUE
 Navis
 Mémentos
 Revues
 Thémexpress
 Ouvrages

Recherche simple et liste des résultats

➔ Effectuer une recherche simple par mots clés

Saisissez le ou les termes décrivant l'objet de votre recherche sans utiliser d'opérateurs booléens (c'est l'opérateur ET qui fonctionne automatiquement). Soyez synthétique mais également précis. Utilisez un vocabulaire juridique adapté. La recherche simple contient un dictionnaire des synonymes/acronymes intégré. L'ordre des mots ne compte pas.

Une source peut être recherchée en full texte quelle que soit la façon dont on saisit le nom de la juridiction (cour de cassation chambre civile, cassation civile, cass. civ.), le nom d'un code (CGI, Code des impôts, code général des impôts...) la date (avec des tirets, en toutes lettres), etc., la réponse sera trouvée.
Exemple : cassation civile 11/22.585

L'opérateur OU n'est pas interprété en recherche simple. Son usage est réservé à la recherche avancée dans la zone « L'un des mots suivants ».

The screenshot shows a search bar with the text "regime jeunes entreprises innovantes" and a search icon. Below the search bar, there are several filters and options: "TOUS LES CONTENUS" (highlighted with a red arrow), "Sélectionner éventuellement un type de document et Cliquer sur" (with a search icon), "Accès aux autres modules de recherche", and "Recherche avancée | Vos dernières recherches".

➔ La liste des résultats

Les résultats sont classés par ordre de pertinence selon plusieurs critères transparents pour l'utilisateur (à pertinence égale, priorité à l'affichage des mémentos de base, à l'ordre des paragraphes dans le même ouvrage, aux paragraphes où les réponses apparaissent dans le titre, priorité aux textes les plus récents et au texte reproduit si la recherche porte sur un code, etc.).

➔ Organiser la liste des résultats

Utiliser les filtres. Ceux-ci permettent de trier les résultats par Matières, Documents, Sources et Dates. Les filtres peuvent s'ajouter les uns aux autres et peuvent être retirés en cliquant à nouveau dessus.

The screenshot shows the search results page for "2717 RÉSULTATS POUR VOTRE RECHERCHE - REGIME JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES". The page is organized into several sections: "PAR MATIÈRES" (with filters for Fiscal, Social, Adresses, Comptable, Immobilier, Patrimoine, Europe), "DANS VOS DOCUMENTS" (with filters for Mémentos, Formulaires, Actuelles, Revenus, Revenus de jurisprudence, Documentation espagne, Codes, Thèmespress), "DANS LES SOURCES" (with filters for codes, Textes législatifs et réglementaires, Conventions et accords collectifs, Textes des Administrations et des organismes, Jurisprudence), "PAR DATE", and "RECHERCHER DANS" (with filters for Archives, Arrêts de Cours d'appel). Callouts point to specific filters with the following text:

- Sélectionner et désélectionner un filtre à l'aide des cases à cocher.** (pointing to the checkboxes in the "PAR MATIÈRES" section)
- Cliquer sur un des résultats pour accéder à son contenu dans une fenêtre document.** (pointing to a result in the "DANS VOS DOCUMENTS" section)
- Etendre votre recherche aux contenus des archives ou à la base JURICA** (pointing to the "RECHERCHER DANS" section)

Recherche simple – page document

➔ Affichage des résultats dans le document

Ce chemin contextuel permet de naviguer dans les différentes étapes de la recherche sans perdre les termes recherchés. Il est présent sur toutes les autres pages.

Permet de faire défiler les résultats de recherche.

The screenshot shows a search results page for 'Jeunes entreprises innovantes'. The breadcrumb trail at the top reads: 'regime jeunes entreprises innovantes > Recherche simple > Liste de résultats de recherche > Document'. The search results list includes 'MÉMENTO FISCAL 2013' with a sub-entry for '(8) SECTION 3 Régimes spéciaux'. A detailed view of this entry is shown on the right, with a red box highlighting the '10400' code and the text: '(1) Montant et durée de l'exonération'. A red arrow points from this box to a callout box on the right that says 'En surbrillance rouge les différents termes de la recherche.' Another red arrow points from the breadcrumb trail to a callout box that says 'Ce chemin contextuel permet de naviguer dans les différentes étapes de la recherche sans perdre les termes recherchés. Il est présent sur toutes les autres pages.' A third red arrow points from the search bar area to a callout box that says 'Permet de faire défiler les résultats de recherche.'

Le sommaire fait apparaître le nombre de résultats.

La localisation du paragraphe dans le sommaire permet d'apprécier son contexte juridique



Recherche avancée

➔ **La recherche par mots clés**, recherche experte sur les fonds documentaires et/ou les sources, utilise le moteur de la Recherche simple (pertinence, ordre d'arrivée des documents) complétée par les options (opérateurs booléens). Il est possible ici de régler la proximité et d'effectuer une sélection fine des documents.

Tous les mots suivants :

Saisir les critères de recherche. Cette zone permet de combiner la recherche par proximité (proximité entre les mots réglée à 5 par défaut) et le ET. Les autres opérateurs ne sont pas interprétés.

Vous pouvez spécifier le nombre de termes compris entre les mots de la requête (de 1 = expression exacte à 9). La troncature (*) peut être utilisée, ainsi que la recherche exacte en utilisant les « ».

Au moins un des mots suivants :

Cette zone permet d'introduire des mots que l'on considère comme équivalents dans un contexte donné. (Elle correspond à une recherche avec l'opérateur booléen OU).

Aucun des mots suivants :

Cette zone permet d'exclure des termes de la requête. (Elle correspond à l'opérateur booléen SAUF). Elle se combine avec une recherche « Tous les mots suivants ».

The screenshot shows the advanced search interface with the following sections:

- Rechercher** (Search) button and **TOUS LES CONTENUS** (All contents) dropdown.
- Recherche avancée...** (Advanced search) section with input fields for:
 - Tous les mots suivants (All the following words)
 - Moins de lettres (Fewer letters)
 - Ce mot ou cette expression exacte (This word or this expression exact)
 - Un des mots suivants (One of the following words)
 - Aucun des mots suivants (None of the following words)
- PAR MOTS-CLÉS** (BY KEYWORDS) section with a slider for **Proximité des mots de la recherche** (Search word proximity) set to 5, and a **Tolérance de 5 mots** (5 word tolerance) option.
- DANS VOS DOCUMENTS** (IN YOUR DOCUMENTS) section with a list of filters:
 - Formulaires (Forms)
 - Actualités (News)
 - Reques (Requests)
 - Reves de jurisprudence (Jurisprudence reviews)
 - Documentation esperte (Expert documentation)
 - Codes (Codes)
 - Sources comptables IFRS (Code IFRS) (IFRS accounting sources)
 - Thématiques (Themes)
- DANS LES SOURCES** (IN THE SOURCES) section with a list of filters:
 - Codes et extraits (Codes and extracts)
 - Textes réglementaires et réglementaires (Regulatory and regulatory texts)
 - Commentaires et accords collectifs (Comments and collective agreements)
 - Textes des Administrations et Organismes (Texts of Administrations and Organizations)
 - Textes européens et internationaux (European and international texts)
 - Jurisprudence (Jurisprudence)
- Effacer tout** (Clear all) button and **Valider** (Validate) button.

Accès à la recherche avancée.

Le dictionnaire des synonymes peut être décoché. Cependant il contient également les acronymes et les pluriels irréguliers que vous allez perdre en le décochant.

➔ La recherche dans vos documents

Effectuer une sélection plus fine **DANS VOS DOCUMENTS**. La liste des ouvrages à sélectionner qui apparaît est fonction de vos abonnements. Par défaut, la recherche s'effectuera dans tous les ouvrages.

➔ La recherche dans les sources

Effectuer une sélection plus fine **DANS LES SOURCES**.

Lancer la recherche.

Recherche avancée – Liste des résultats

➤ Résultats de la recherche avancée

Après avoir saisi votre requête et sélectionné vos documents, lancer la recherche pour arriver sur la liste des résultats. L’affichage se présente de la même manière que pour la recherche simple (voir p. 9).

The screenshot shows the search results interface. At the top, there are filters for 'PAR MATIÈRES' and 'DANS VOS DOCUMENTS'. Below this is a list of search results, each with a title and a brief description. One result is highlighted with a red circle. To the right, a detailed view of the selected document is shown, including its title, date, and a list of associated documents and sources. The detailed view also includes a 'RECHERCHER DANS' section with a search bar and a list of related documents.

Déplier pour filtrer sur les documents les plus pertinents par rapport à votre recherche (matières, type de document, sources et dates).

➤ Extension de la recherche aux archives

- La recherche peut être étendue aux :
- archives des mémentos Fiscal et Social (depuis 2004),
 - aux archives du code fiscal Francis Lefebvre (depuis 2004)
 - au code social Francis Lefebvre (de 2004 à 2008).

Depuis 2008, nous publions la dernière version à jour du code social Dalloz.

➤ Extension de la recherche à la base JURICA, l’ensemble des décisions de Cours d’appel pour voir les Documents associés et les commentaires liés

The screenshot shows the search results interface. At the top, there are filters for 'PAR MATIÈRES' and 'DANS VOS DOCUMENTS'. Below this is a list of search results, each with a title and a brief description. One result is highlighted with a red circle. To the right, a detailed view of the selected document is shown, including its title, date, and a list of associated documents and sources. The detailed view also includes a 'RECHERCHER DANS' section with a search bar and a list of related documents.

Récapitulatif des critères de recherche

Sélectionner le document souhaité

« Voir les documents associés » Sous certains résultats, la liste donne accès à l’ensemble des documents qui commentent cette source.

Recherche par les sources

- La recherche d'une source permet de trouver son texte intégral et tous les passages de la documentation qui la commentent (**Documents associés**). La recherche d'une source s'effectue de façon guidée.
- Nouveauté : possibilité de combiner une recherche par mots clés et par sources

Remarque concernant la recherche de décisions de Cours d'appel :

Lorsque on sélectionne CA en juridiction, la recherche s'effectue sur les décisions commentées ET sur l'ensemble des décisions non commentées et reproduites en texte intégral dans la base JURICA disponible depuis 2006.

The screenshot shows a search interface with the following elements:

- Search Bar:** "Tous les mots suivants" with a search icon and a link to "Afficher plus de critères".
- Navigation:** "DANS VOS DOCUMENTS" (plus icon) and "DANS LES SOURCES" (minus icon).
- Source Selection:** A list of source types with checkboxes:
 - Codes et extraits +
 - Textes législatifs et réglementaires +
 - Conventions et accords collectifs +
 - Textes des Administrations et Organismes +
 - Textes européens et internationaux +
 - Jurisprudence + (highlighted with a red circle)
- Search Criteria (Jurisprudence française):**
 - Jurisprudence française -
 - Juridiction: CAA
 - Ville: Paris
 - Numéro de pourvoi ou de RG: []
 - Numéro d'arrêt: []
 - Nom des parties: []
 - Du / Le: 07/06/2012 au 18/06/2013
 - Options: Jurisprudence européenne +, Jurisprudence internationale +, Jurisprudence pays étrangers +
- Buttons:** "Effacer tout" and "Valider".

Type de source à sélectionner.

Les critères de recherche dépendent de la source sélectionnée.
Un critère au moins doit être sélectionné, il n'est pas nécessaire de remplir tous les champs.
Si une liste est proposée, sélectionner la valeur recherchée dans la liste.

Lancer la recherche.

Recherche par les sources – Liste des résultats

➔ Visualiser les résultats de la recherche par source

Rechercher
TOUS LES CONTENUS
Recherche avancée | Vos dernières recherches

Accueil > Recherche avancée > Liste de résultats de recherche

🔍

Dernières pages vues ? Aide

Liste de résultats

AFFINEZ VOTRE RECHERCHE

DANS LES SOURCES

Jurisprudence (2/30) -

Jurisprudence française (2/30) -

CAA (2/30) -

Paris (2/30)

PAR DATE

2013 (2/2) +

2012 (28/28) +

RECHERCHER DANS :

Arrêts de Cours d'appel

2 RÉSULTATS POUR VOTRE RECHERCHE « DU 01/06/2012 AU 18/06/2013 »

10 résultats par page
Enregistrer ma recherche
Modifier ma recherche

CAA Paris 05/02/2013 n° 11PA02914 Sté Nestlé Finance International Ltd venant aux droits de la société Nestlé Finance France

05/02/2013

Voir les documents associés -

Mémento Groupes de sociétés 2013-2014 - Deuxième partie Fiscalité des groupes de sociétés - ... - Approche de la jurisprudence française - 12652

L'accès au texte recherché s'effectue en cliquant sur le titre de l'ouvrage.

La source recherchée est signalée par la flèche ➔ bleue

Affiner la Recherche

Les résultats sont classés par rubriques, Origine et Dates.

Sélectionner et désélectionner un filtre à l'aide des cases à cocher.

2652

Approche de la jurisprudence française
Il n'y a encore que peu de décisions sur le sujet. On relève cependant une affaire concernant une société française qui exerçait une activité de commerce de gros de boissons en qualité de distributeur d'une société britannique et qui était devenue **commissonnaire** à la vente en 1999 ; l'administration avait estimé que la société avait, à cette occasion, commis un acte anormal de gestion en transférant sans contrepartie sa **clientèle** au commettant mais la rectification a été annulée au motif que, si la société distributrice avait bien, compte tenu des moyens qu'elle avait mis en oeuvre, sa propre clientèle distincte de celle attachée exclusivement aux produits de la marque, cette clientèle locale n'avait pas été transférée étant donné « la nature du contrat de commissioinaire lequel n'est pas un contrat autonome mais le préalable à la conclusion d'autres contrats qu'elle signe en son nom propre pour le compte de son commettant » (CAA Paris 31-12-2012, n° 10PA00748, Sté de participations et d'études des boissons sans alcool).
En sens inverse, il a été jugé qu'une société française avait transféré des bénéfices en Suisse en transférant sans contrepartie une activité de **centrale de trésorerie** à une société suisse du groupe bien qu'il s'agisse d'une activité effectuée exclusivement au profit du groupe et déployée dans l'intérêt du groupe (TA Paris 11-5-2011 n° 0902095, 1^{er} sect., 1^{er} ch., Sté Nestlé Finance International Ltd, inédit à la RJF et au Droit fiscal à notre connaissance). Ce jugement a cependant été annulé en appel, non pour une raison de principe, mais parce que l'administration, qui n'avait fourni aucune précision sur les comparables retenus, n'avait pas démontré l'existence d'une libéralité (CAA Paris 5-2-2013 n° 11PA02914, Sté Nestlé Finance International Ltd venant aux droits de la société Nestlé Finance France - à croquer de la retenue à la source et même pour n° 12PA00469 à croquer de l'imôt sur les sociétés).

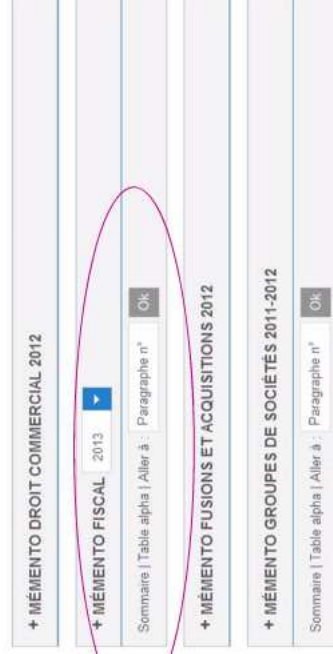
Naviguer dans les documents

➔ Depuis la page d'accueil, accès à la table alphabétique, au sommaire ou au numéro de paragraphe ou d'article de votre ouvrage

Depuis la page d'accueil



Depuis la liste des mémentos

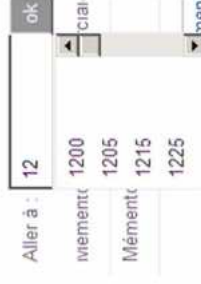


Depuis la Table alpha : Permet l'accès par mots clés.



Aller à « Numéro de paragraphe »

Saisir le numéro de paragraphe pour ouvrir le document au paragraphe saisi



Sommaire : Permet de sélectionner dans l'ouvrage le paragraphe souhaité et d'ouvrir la page document.



Tout déplier -
Tout plier
Permet de déplier ou de plier l'arborescence des ouvrages

Un clic ouvre la page document au paragraphe sélectionné.

- CHAPITRE 1 Règles générales
 - » 10
- SECTION 1 Personnes imposables
 - » 100
 - A. Personnes physiques
 - 1. Principe
 - » 300
 - + 2. Règle d'imposition par foyer fiscal
 - + B. Territorialité de l'impôt sur le revenu
 - + C. Personnes exonérées de l'impôt
- + SECTION 2 Base d'imposition

Dossiers et Notes

➔ Insérer dans un dossier

La création de dossiers et l'insertion de documents dans ces dossiers permettent le classement des paragraphes, articles ou textes dans ces divers dossiers. Le symbole  apparaît à gauche au dessus du numéro.

Accueil > Documentation : Mémentos > Mémento Fiscal 2013

MÉMENTO FISCAL 2013

1. Exonérations et abattements sur les bénéfices des entreprises innovantes

- 10250
 - + Entreprises nouvelles
 - + Reprise d'entreprises industrie
 - + Entreprises implantées en zone
- Zones de revitalisation rurale
 - 10365
 - + Champ d'application de l'exonération
 - + Montant et durée de l'exonération
 - 10366
 - + Bassins d'emploi à redynamiser
 - + Zones de restructuration de la zone
 - + Jeunes entreprises innovantes
 - + Pôles de compétitivité
 - + Abattement sur le bénéfice des entreprises innovantes

Zones de revitalisation rurale
 COI art. 44 quinquies
 BIC XVIII-50000 s

Les entreprises créées ou reprises entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2013 dans les zones de revitalisation rurale (dont les critères sont fixés par le décret 2005-1435 du 21-12-2005) peuvent bénéficier du régime d'exonération de leurs bénéfices pendant une période de huit ans. Le bénéfice de l'exonération est réservé aux entreprises innovantes.

Précisions
 Les entreprises qui remplissent é dans les six mois suivant celui du

Champ d'application de l'exonération
 L'exonération est réservée au ou une activité professionnelle. Sont expressément exclues les entreprises innovantes de leurs équipements réunis de leurs équipements L'entreprise créée ou reprise d'autres sociétés. Elle ne doit

Le document : MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - 1.

Insérer
 Dans un nouveau dossier : créez un dossier
 Dans un dossier existant : entreprises innovantes, TVA, Chocolat

CRÉER UN DOSSIER
 Nom du dossier :
 Si vous souhaitez classer ce dossier dans un dossier existant, sélectionnez le ci-dessous :
 Au premier niveau
 entreprises innovantes
 TVA, Chocolat

Annuler **Créer**

Dans le document, cliquer sur insérer dans un dossier, sélectionner le texte à insérer, choisir un dossier existant ou le créer en cliquant sur : Créer un dossier.

Impression, export et envoi par mail

➔ Les documents peuvent être imprimés, exportés et adressés par mail. Dans ce dernier cas, le destinataire reçoit un lien vers le paragraphe de l'ouvrage qu'il pourra lire s'il bénéficie d'un abonnement EFL

MÉMENTO FISCAL 2013

- + CHAPITRE 1 Règles générales
- CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux
 - » 7000
 - + SECTION 1 Définition
 - + SECTION 2 Détermination du bénéficiaire
 - SECTION 3 Régimes spéciaux
 - 1. Exonérations et abattements :
 - » 10250
 - + Entreprises nouvelles
 - + Reprise d'entreprises industrielles
 - + Entreprises implantées en zones de revitalisation rurale
 - » 10365

Section 3 Régimes spéciaux

1. Exonérations et abattements sur les bénéficiaires

10250

Les principaux régimes d'exonération ou d'abattement sur les bénéficiaires, de caractère temporaire, relèvent de la politique d'aménagement du territoire. Ils concernent :

- les entreprises nouvelles créées dans certaines zones du territoire (n° 10260 s.) ;
- les entreprises implantées ou créées dans les zones franches urbaines (n° 10335 s.), en Corse (n° 92260 s.) ou dans les zones franches d'activité outre-mer (n° 91491 s.) ;
- les entreprises créées ou reprises dans les zones de revitalisation rurale (n° 10365 s.).

Une exonération temporaire d'impôt sur les sociétés est également prévue en faveur des reprises d'établissements industriels en difficulté (n° 10310 s.) et des entreprises qui créent certaines activités au sein des bassins d'emploi à redynamiser (n° 10370) ou des zones de restructuration de la défense (n° 10380 s.). Les artisans-pêcheurs qui se sont installés avant 2011 bénéficient d'un abattement de 50 % sur leurs bénéfices pendant cinq ans (n° 10430).

IMPRIMER

Imprimer : MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux - 10250 à 10350

🔗 La page

Sélectionnez ci-dessous l'élément que vous souhaitez imprimer

- PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu
- CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux
 - SECTION 3 Régimes spéciaux
 - 1. Exonérations et abattements sur les bénéficiaires
 - 10250
 - Entreprises nouvelles
 - 10360
 - Localisation géographique
 - 10265
 - Activités concernées
 - 10270
 - Caractère nouveau de l'activité

🔗 La sélection

avec notes associées

Sélectionner le ou les textes à imprimer ou à exporter.

Ajouter les notes sur l'impression ou sur l'export.

Imprimer

EXPORTER

Exporter : MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux - 10250 à 10350

🔗 La page

Sélectionnez ci-dessous l'élément que vous souhaitez exporter

- PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu
- CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux
 - SECTION 3 Régimes spéciaux
 - 1. Exonérations et abattements sur les bénéficiaires
 - 10250
 - Entreprises nouvelles
 - 10360
 - Localisation géographique
 - 10265
 - Activités concernées
 - 10270
 - Caractère nouveau de l'activité

🔗 avec notes associées

Annuler

Exporter

ENVOYER PAR E-MAIL

Envoyer : MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux - 10250 à 10350

📧 Votre adresse e-mail

Adresse e-mail des destinataires

(Séparez les adresses par un point-virgule)

Votre commentaire

Annuler

Envoyer

Les coordonnées que vous indiquez dans cette page ne sont pas conservées et sont à usage unique. Pour accéder au lien contenu dans cet e-mail, les destinataires doivent être abonnés au fonds documentaire correspondant.

Fonctionnalités des dossiers et notes

➔ Consulter les dossiers et les notes depuis le tableau récapitulatif de vos fonctionnalités

VOS FONCTIONNALITES

VOS DOSSIERS | VOS NOTES | VOS ACTES EN COURS DE REDACTION | VOS VELLIES SUR DES RECHERCHES | VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE | VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION

NOM DU DOSSIER + Créer un dossier 1 Classer les dossiers










NOM DU DOSSIER	ACTION
- entreprises innovantes	  
MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - 1. Exonérations...	  
+ TVA Chocolat	  

Vous avez à ce jour 2 dossier(s) constitué(s) (nombre maximum de dossiers : 100) Tout supprimer

Dossier et son contenu.

VOS FONCTIONNALITES

VOS DOSSIERS | VOS NOTES | VOS ACTES EN COURS DE REDACTION | VOS VELLIES SUR DES RECHERCHES | VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE | VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION

DATE	DOCUMENT	NOTES	ACTION
17/06/13	MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux - 10250	Exonération	  
10/06/13	MF 2013 - PREMIERE PARTIE Impôt sur le revenu - 1. Exonérations et abattements sur les bénéfices - 10365 à 10505	régime entreprise innovantes	  
04/06/13	MTVA 2012-2013 - QUATRIEME PARTIE Calcul et paiement de la TVA - Chapitre 3 Taux de la TVA - 40300 à 40990	Chocolat	  

LIRE UN COMMENTAIRE

Nom du dossier : entreprises innovantes

régime fiscal

Si vous avez modifié le contenu du commentaire, cliquez sur le bouton "Modifier" pour valider vos corrections.

« Fermer » Modifier » Supprimer

Commenter Pour accéder à la note associée.

Texte sur lequel porte la note et l'intitulé de la note.

Section 3 Régimes spéciaux

1. Exonérations et abattements sur les bénéfices 10250

Les principaux régimes d'exonération ou d'abattement :

- les entreprises nouvelles créées dans certaines entreprises implantées ou créées dans les outre-mer (n° 91491 s.) ;

+ CHAPITRE 1 Règles générales
- CHAPITRE 2 Bénéfices industriels et commerciaux
» 7000
+ SECTION 1 Définition
+ SECTION 2 Détermination du bénéfice
- SECTION 3 Régimes spéciaux 10250

+ Exonérations et abattements :
» 10250
+ Entreprises nouvelles
+ Placements d'investissement individuels



Dernières recherches

➔ Afficher les dernières recherches effectuées

Recherche avancée | Vos dernières recherches

➔

VOS FONCTIONNALITES			
VOS LIENNES	VOS NOTES	VOS VOTES ET COMMENTAIRES	VOS VOTES ET COMMENTAIRES
VOS LIENNES	VOS NOTES	VOS VOTES ET COMMENTAIRES	VOS VOTES ET COMMENTAIRES
DATE ET HEURE	RECHERCHE	SELECTION	NBR. RESULTATS
14/08/13 15h28	(conseil d'administration ET partie)	Tous les contenus	346
14/08/13 15h19	fra	Tous les contenus	88205
14/08/13 11h32	(conseil d'administration ET partie)	Tous les contenus	346
14/08/13 11h20	fra	Tous les contenus	88205
14/08/13 10h35	(conseil d'administration ET partie)	Tous les contenus	346
14/08/13 10h35	(conseil d'administration ET partie)	Tous les contenus	346
14/08/13 10h30	fra	Tous les contenus	88205
13/08/13 10h59	(fra ET heb)	Tous les contenus	297

Activer l'alerte e-mail permet d'être averti lorsque des mises à jour viennent modifier les résultats de cette recherche.

Visualiser le détail de la recherche.

Lancer la recherche pour arriver à la liste des résultats

ENREGISTRER LA RECHERCHE

Intitulé de la recherche
(conseil d'administration ET partie)

Termes recherchés
Tous les mots suivants
Au moins un des mots suivants
Aucun des mots suivants

Proximité entre les mots: 5

Dictionnaire: activé

Alerte e-mail: active inactive
hebergement@ent.fr

E-mail: Vous pouvez modifier votre adresse e-mail dans [Mon Profil > Coordonnées](#)

[Annuler](#) [Valider](#)

DÉTAIL DE LA RECHERCHE

Espace personnel: 14/08/2013
Date de la recherche: (conseil d'administration ET partie)

Intitulé de la recherche
Termes recherchés
Tous les mots suivants
L'expression
Au moins un des mots suivants
Aucun des mots suivants

Proximité entre les mots: 5
Dictionnaire: activé
Ouvrages sur lesquels porte la recherche: Tous les contenus

[Fermer](#) [Lancer la recherche](#) [Imprimer](#)

Lancer la recherche ou imprimer



Veilles sur les recherches

➔ Mettre une veille sur vos recherches pour être alertés en cas de modification des résultats de celles-ci. Pour cela, les recherches devront être **enregistrées**. Les recherches non enregistrées sont classées dans « Votre historique de recherche »

Recherche avancée Vos dernières recherches

VOS FONCTIONNALITES

VOS DOSSIERS VOS NOTES VOS ACTES EN COURS DE REDACTION VOS VEILLES SUR DES RECHERCHES VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION

ACTUALISEE	NOM DE LA VEILLE	SELECTION	NBR. RESULTATS	ACTION
10/06/13	jeunes entreprises innovantes	Tous les contenus	2717	 
04/06/13	chocolat	Tous les contenus	326	 

Tout supprimer

Cliquer sur le titre pour relancer la recherche. Le nombre de résultat sera modifié.

Le système de veille permet d'activer ou de désactiver l'alerte e-mail sur les recherches.

MISE EN VEILLE

Espace personnel

Intitulé de la recherche : jeunes entreprises innovant

Termes recherchés : jeunes entreprises innovantes

Proximité entre les mots : 0

Système de veille : actif inactif

Alerte e-mail :hebergement@eff.fr

Annuler Valider



Actes en cours de rédaction

- ➔ Retrouver les actes que vous avez commencés à rédiger et poursuivre leur rédaction. Si une mise à jour intervient avant la finalisation, un pictogramme signale qu'une mise à jour est intervenue sur cet acte.

VOS FONCTIONNALITES

VOS DOSSIERS

VOS ACTES EN COURS DE RÉDACTION

VOS VELLLES SUR DES RECHERCHÉS

VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE

VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION

DATE ▾

14/06/13

NOM DE L'ACTE ▾

Désignation d'un Commissaire aux apports à l'unanimité des futurs actionnaires|Constitution...|Formulaire Sociétés

ACTION

Retrouver tous vos actes en cours de rédaction.

Editer l'acte en cours de rédaction pour le poursuivre. Penser à sauvegarder.

Imprimer, exporter, éditer ou contrôler l'acte.

RÉDIGER

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS À L'UNANIMITE DES FUTURS ACTIONNAIRES

Les soussignés :

Existence d'actionnaires personnes physiques

[...]

"Nom de l'actionnaire"
 dénommé "numéro et zéro de l'actionnaire" "Code postal de l'actionnaire" "Ville de l'actionnaire"
 Né [] le "Date de naissance de l'actionnaire" à "Lieu de naissance de l'actionnaire"
 de nationalité "Nationalité de l'actionnaire"
 "Situation matrimoniale de l'actionnaire";

Existence d'actionnaires personnes morales

[...]

"Dénomination sociale de l'actionnaire"
 "Forme de l'actionnaire"
 au capital de "Montant du capital de l'actionnaire" euros

Historique de navigation

➔ Consulter toutes les pages visitées qui sont mémorisées dans votre historique

📄 Dernières pages vues

VOS FONCTIONNALITES

VOS DOSSIERS VOS NOTES VOS ACTES EN COURS DE REDACTION VOS VELLES SUR DES RECHERCHES VOTRE HISTORIQUE DE RECHERCHE VOTRE HISTORIQUE DE NAVIGATION

DATE ET HEURE	NOM DE LA PAGE
17/06/13 17h08	C. com. - Art. L. 223-14
17/06/13 17h08	C. com. - Art. L. 223-15
17/06/13 17h08	C. com. - Art. L. 223-16
17/06/13 17h08	C. com. - Art. L. 223-17
17/06/13 17h08	C. com. - Art. L. 223-18
14/08/13 15h16	Formulaire Social - Contrat de travail d'un salarié muté dans le cadre d'un détachement

Date et heure de la navigation

Cliquer sur le lien pour afficher une page document